



Etrangère irrégulière mariée à un français

Par **macha54**, le **03/02/2009** à **09:57**

bonjour!!

excusez moi si je me suis permise de remettre ce problème sur le tapis car mon cas regorge une petite particularité. je suis rentré en france en fevrier 2007 avec un visa de courte durée. mais il m'avait été signalé que je devrais me représenter au consulat de mon pays dès mon retour. vu que je ne suis pas retourné je ne me suis pas présenté. aujourd'hui mariée avec 1 conjoint français depuis decembre 2008. je me suis rendu à la prefecture pour une demande de regularisation on m'a demandé d'ecrire au prefet de region. chose que mon mari a fait en expliquant ma situation par courrier recommander. jusqu'à ce jour pas de reponse bientôt 1 mois que le courrier a été transmis aux autorités competentes. que devons faire maintenant? combien de temps devons nous attendre? ais je des droits si oui ? lesquels? merci de me repondre sache que c'est dur de patienter dans l'ignorance.